

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 JANVIER 2005

Le conseil municipal a amorcé l'année 2005 en disposant de plusieurs dossiers administratifs.

Ainsi, la Municipalité a demandé l'ouverture d'une marge de crédit à la Caisse populaire de Labelle-Nominingue, pour couvrir les transactions régulières de la Municipalité avant le premier versement du compte de taxes. De même, le conseil a avisé la caisse des noms des signataires autorisés pour les chèques et autres documents bancaires de la Municipalité jusqu'aux élections de novembre 2005. Le conseil a également renouvelé son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (la FQM, regroupe toutes les municipalités de moins de 5000 habitants au Québec), pour l'année financière 2005.

Madame Nathalie Robson, responsable de la bibliothèque, terminant son congé de maternité sera de retour le 31 janvier prochain. Le conseil municipal a profité de l'assemblée pour remercier madame Ginette Terreault, qui a assumé le remplacement durant un an, de son excellent travail à la bibliothèque au cours de cette période.

En prenant en considération que le territoire de Labelle compte de nombreux villégiateurs, le conseil municipal a adressé par résolution une demande, au ministre des Affaires municipales du Sport et du Loisir, pour que le Gouvernement du Québec amende la loi électorale afin de permettre la tenue d'une deuxième journée de scrutin par anticipation. Cette modification à la Loi donnerait une journée de plus aux villégiateurs pour exercer leur droit de vote et cela, sans augmenter de façon trop importante les coûts de l'élection. Le conseil avait reçu la suggestion de permettre le vote par la poste, mais vérifications faites, cela pourrait doubler le coût des élections et le conseil n'a donc pas donné suite à cette suggestion.

Le conseil a accordé au Cercle de Fermières de Labelle le prêt d'un local situé à l'étage de la bibliothèque pour que l'organisme puisse y installer son métier de basse-lisse.

URBANISME

Ce sont les dossiers d'urbanisme qui ont occupé la place centrale de l'assemblée du conseil de janvier.

En effet, le conseil a accepté deux demandes de dérogation mineure pour les propriétés du 3658, chemin du Lac-Labelle et du 4925, chemin de La Minerve. Par contre, le conseil n'a pas donné suite à une demande d'achat d'une partie de l'emprise du chemin du Lac-Labelle, considérant que cette vente n'aurait pas permis de rendre les lots touchés conformes à la réglementation et, également, la Municipalité se doit de conserver ses emprises pour entretenir de façon adéquate les chemins sous sa responsabilité.

Des ententes «hors cour» furent convenues dans trois dossiers d'infraction. Le conseil a demandé que ces ententes soient enregistrées devant le tribunal afin de s'assurer du respect des engagements. Les frais administratifs sont à la charge des personnes ayant contrevenu à la réglementation.

La Municipalité a mandaté madame Geneviève Demers, responsable du service de l'urbanisme, pour déposer et présenter la demande de la Municipalité devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'installation de bornes sèches à la décharge du lac Baptiste. Ceci, afin d'améliorer notre approvisionnement en eau et, donc, notre couverture en cas d'incendie dans ce secteur.

Madame Demers a été autorisée à participer, à la fin avril, au congrès 2005 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec, connu sous l'acronyme COMBEQ.

PISCINE

Les travaux de corrections apportés à la piscine municipale sont terminés. Au cours de la séance, le conseil a accepté de résilier le contrat avec le Groupe Récrégestion, chargé de la gestion de la piscine jusqu'en novembre dernier. Par ailleurs, le conseil municipal a accepté le contrat de gestion convenu avec le Groupe Sodem, qui se voit confier dorénavant la gestion de la piscine municipale.



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 JANVIER 2005 (suite)

PISCINE (suite)

En réponse à la question d'un conseiller municipal, il fut précisé, lors de l'assemblée, que le gestionnaire tenait des entrevues de sélection le 12 janvier et, dès que les principaux éléments de son personnel auront été embauchés, on procèdera à l'ouverture de la piscine en axant, au début, sur la reprise des bains libres.

Une information très complète sera transmise par les médias à la population de Labelle et de la région dès que la date de l'ouverture de la piscine sera précisée.

ÉVÉNEMENT RARE

Le conseil a clôturé l'assemblée en adressant ses sincères félicitations à madame Blanche Hélène Godard Labelle qui a atteint l'âge vénérable et exceptionnel de 100 ans, le samedi 15 janvier dernier. Madame Labelle est originaire de Labelle et fut résidente de Labelle durant presque toute sa vie et a élevé sa famille de cinq enfants dans notre Municipalité.

PROCHAINE ASSEMBLÉE

La séance du conseil de février 2005 aura lieu comme habituellement le premier lundi, soit le 7 février prochain.

FÊTES DU 125 IÈME ANNIVERSAIRE DE LABELLE

Le 29 janvier 2005 aura lieu le lancement des fêtes du 125 ième anniversaire de Labelle. Vous êtes cordialement invité à un 5 à 7 à la salle de l'hôtel de ville, le samedi 29 janvier 2005.

On dévoilera la programmation des activités dans le cadre du 125 ième anniversaire de notre Municipalité.

Bienvenue à tous !

JOYEUX 100 IÈME ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE À MADAME BLANCHE HÉLÈNE GODARD LABELLE

Le conseil municipal désire féliciter madame Blanche Hélène Godard Labelle pour avoir célébré son 100 ième anniversaire de naissance le 15 janvier dernier.

Madame Godard Labelle, épouse de feu Isidore Labelle, est l'heureuse mère de 5 enfants, soit 3 garçons et 2 filles dont 4 d'entre eux demeurent à Labelle. Elle peut se réjouir aujourd'hui d'une descendance nombreuse, soit 16 enfants sur 5 générations et dont le 17 ième membre de cette belle famille est attendu pour bientôt.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !!!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tarif et heures d'ouverture

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont **GRATUITS** pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30	Vendredi:	10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi:	13 h à 17 h	Samedi:	9 h à 12 h 30
Jeudi:	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30		

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter

Ginette Terreault
(819) 686-2144 poste 237

COMPTES DE TAXES 2005

Les comptes de taxes pour l'année 2005 seront postés vers le 28 janvier 2005.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC PROCLAMATION DU MOIS DE FÉVRIER, MOIS DU CŒUR

La Fondation des maladies du cœur du Québec a pour mission de contribuer à l'avancement de la recherche et de promouvoir la santé du cœur, afin de réduire les invalidités et les décès dus aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux partout au Québec.

La Municipalité de Labelle proclame donc le mois de **février, mois du cœur**, et encourage les citoyennes et citoyens de Labelle à soutenir la Fondation des maladies du cœur afin de lui permettre de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'Association de chasse et pêche de Labelle tient à remercier tous les membres pour l'année 2004, tous nos bénévoles de l'année, ainsi que tous les gens qui ont assisté à notre souper de fermeture et tournoi de panache pour clôturer la saison 2004. Félicitations à tous les pêcheurs et chasseurs gagnants de la soirée, ainsi que tous les autres participants. Si nous avons du succès, c'est bien grâce à votre participation et à votre encouragement.

En terminant, un merci spécial à la Municipalité de Labelle et à tous nos commanditaires de l'année 2004.

En mon nom personnel, je dis MERCI à tous mes directrices et directeurs qui font le succès de l'Association avec moi.

Claude Thibault, président

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Le Comptoir d'entraide de Labelle tient à remercier, très sincèrement, tous les commerçants et toutes les personnes pour les dons reçus pour les paniers de Noël.

Tous, nous apprécions grandement le soutien de ces personnes. Leur générosité et leur encouragement, spécialement durant cette période de l'année. Encore une fois, MERCI BEAUCOUP !

La friperie Abeille du Comptoir d'entraide de Labelle annonce une grande vente de vêtements d'hiver, depuis le 3 janvier dernier.

Bienvenue à tous !

Pour information: Aline Saindon 686-1878

NOURRI SOURCE - HALTE-ALLAITEMENT

Avis aux femmes enceintes et/ou aux jeunes mamans désirant de l'information et du support.

Venez vous joindre à nous le mardi 18 janvier 2005 au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30. Le thème sera «Le développement de l'enfant et jouer sans jouet».

Pour information:

Marie-Ève Telmosse au 686-5434

COMITÉ DES LOISIRS ET MAISON DES JEUNES

HOCKEY COSOM

Les ados de 12 à 18 ans peuvent participer aux soirées de hockey cosom, tous les mardis de 19 h à 20 h 30 au gymnase du centre communautaire.

Gratuit pour les membres de la Maison des jeunes et 2 \$ pour les non membres.

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes de Labelle a maintenant un nouveau nom, soit «Le Shack». L'élection du nom a eu lieu lors du party de Noël de la MDJ le 18 décembre dernier.

Marie Rachel Charlebois
Service des loisirs et Maison des jeunes
686-2144 poste 235

HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30	15 h à 17 h 18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30	15 h à 17 h 18 h à 22 h	13 h à 17 h 18 h à 22 h	13 h à 17 h 18 h à 21 h

N.B. Les jours fériés, la semaine de relâche et les congés scolaires, les heures seront:
de 13 h à 17 h et 18 h à 21 h 30

HOCKEY SUR GLACE

(inscriptions auprès de M. Normand Nantel à la patinoire et équipement non fourni)

18 h 30 à 20 h 30 13 à 17 ans				18 h 30 à 20 h 30 9 à 14 ans		
----------------------------------	--	--	--	---------------------------------	--	--

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activité	Organisme	Lieu
Janvier	22	Rencontre de ballon balai et BBQ	Maison des jeunes	Club Jeunesse de La Conception
Janvier	23	Patinage «dimanche en musique» Musique rétro années 50-60	Loisirs	Patinoire Pavillon des loisirs de 13 h 30 à 16 h
Janvier	29	Rallye de ski de fond (Apportez vos connaissances et votre bonne humeur)	Club de ski de fond de Labelle	Départ à 13 h 30 de l'accueil Dumontier
Janvier	30	Patinage «dimanche en musique» Musique Québécois	Loisirs	Patinoire Pavillon des loisirs de 13 h 30 à 16 h
Février	5	Sortie aux glissades sur tubes	Maison des jeunes	Saint-Sauveur Inscription avant 28 janvier, départ à 8 h au Pavillon des Loisirs
Février	6	Patinage «dimanche en musique» Musique classique	Loisirs	Patinoire Pavillon des loisirs de 13 h 30 à 16 h
Février	12	Activité spéciale «St-Valentin»	Maison des jeunes	Maison des jeunes
Février	12	Randonnée familiale (un dîner québécois sera servi au chalet de la Mine, hot-dog, fèves au lard, soupe aux pois)	Club de ski de fond de Labelle	Départ à 10 h 30 de l'accueil Dumontier
Février	13	Patinage «dimanche en musique» Musique grands slows	Loisirs	Patinoire Pavillon des loisirs de 13 h 30 à 16 h
Février	19	Journée d'activités et souper spectacle dans le cadre du «125 ^{ième} anniversaire de Labelle»	Labelle en Fête	Loisir Salle communautaire
Janvier Février Mars	Tous les jeudis	Randonnées frontales de ski de fond	Club de ski de fond de Labelle	Départ à 19 h 30 de l'accueil Dumontier
Janvier Février Mars	Tous les dimanches	Patinage «dimanche en musique»	Loisirs	Patinoire Pavillon des loisirs de 13 h 30 à 16 h